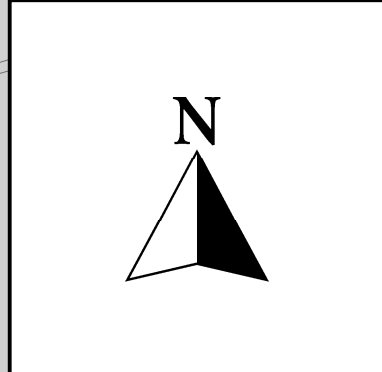
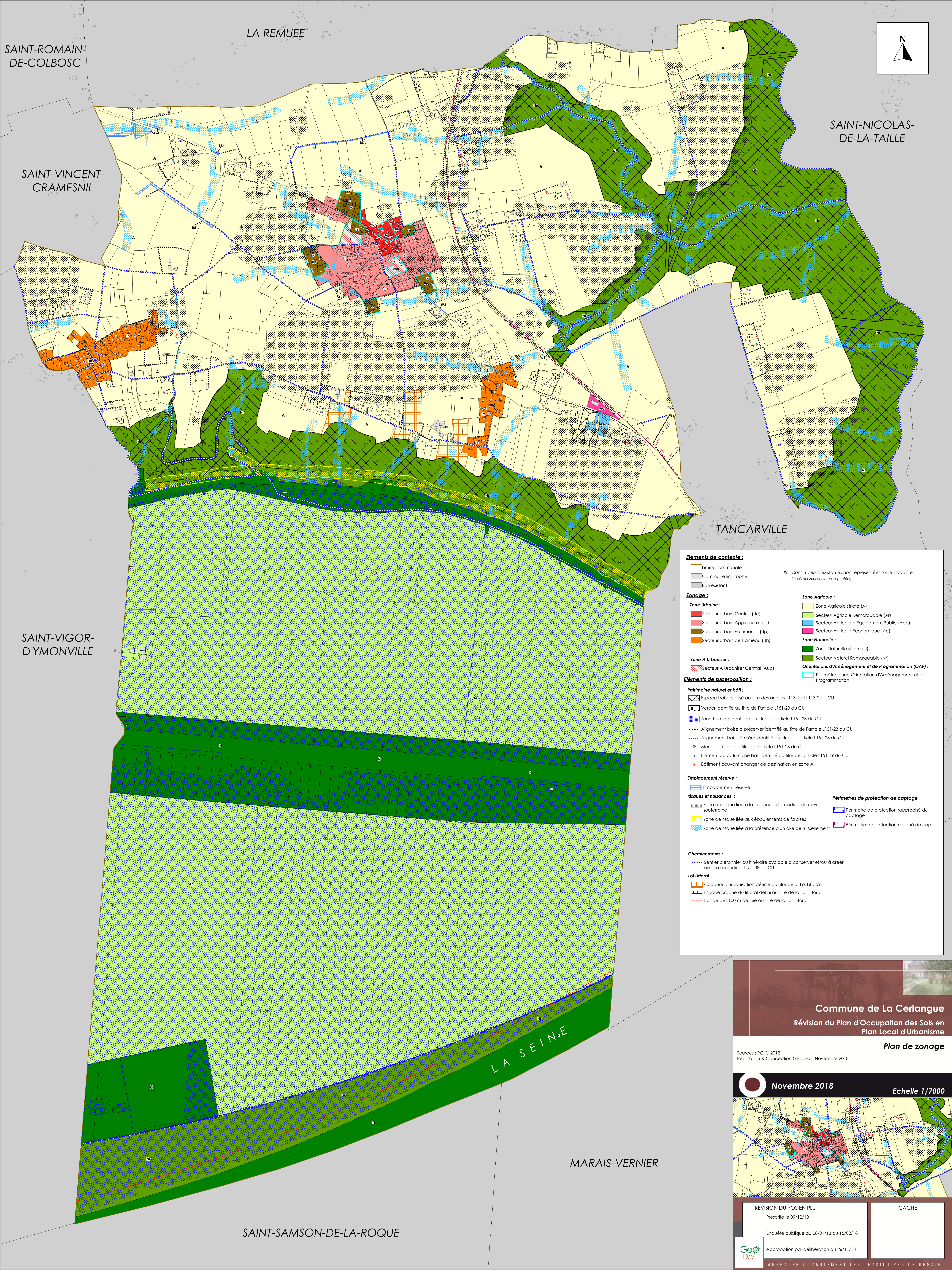




Eléments de contexte :

- Limite communale
- Commune limitrophe
- Bâti existant
- 🏠 Constructions existantes non représentées sur le cadastre (reculs et dimensions non respectés)

Zonage :

Zone Urbaine :

- Secteur Urbain Central (Uc)
- Secteur Urbain Aggloméré (Ua)
- Secteur Urbain Patrimonial (Up)
- Secteur Urbain de Homeau (Uh)

Zone Agricole :

- Zone Agricole stricte (A)
- Secteur Agricole Remarquable (Ar)
- Secteur Agricole d'Équipement Public (Aep)
- Secteur Agricole Économique (Ae)

Zone Naturelle :

- Zone Naturelle stricte (N)
- Secteur Naturel Remarquable (Nr)

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) :

- Périmètre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Eléments de superposition :

Patrimoine naturel et bâti :

- 🌳 Espace boisé classé au titre des articles L113-1 et L113-2 du CU
- 🌳 Verger identifié au titre de l'article L151-23 du CU
- 🌳 Zone humide identifiée au titre de l'article L151-23 du CU
- ⋯ Alignement boisé à préserver identifié au titre de l'article L151-23 du CU
- ⋯ Alignement boisé à créer identifié au titre de l'article L151-23 du CU
- 🌳 Mare identifiée au titre de l'article L151-23 du CU
- 🏠 Élément du patrimoine bâti identifié au titre de l'article L151-19 du CU
- 🏠 Bâtiment pouvant changer de destination en zone A

Emplacement réservé :

- 🏠 Emplacement réservé

Risques et nuisances :

- 🌳 Zone de risque liée à la présence d'un indice de cavité souterraine
- 🌳 Zone de risque liée aux éboulements de falaises
- 🌳 Zone de risque liée à la présence d'un axe de ruissellement

Périmètres de protection de captage

- 🏠 Périmètre de protection rapproché de captage
- 🏠 Périmètre de protection éloigné de captage

Chemineurs :

- 🌳 Sentier piétonnier ou itinéraire cyclable à conserver et/ou à créer au titre de l'article L151-38 du CU

Loi Littoral

- 🏠 Coupure d'urbanisation définie au titre de la Loi Littoral
- 🌳 Espace proche du littoral défini au titre de la Loi Littoral
- 🌳 Bande des 100 m définie au titre de la Loi Littoral

Commune de La Cerlangue

Révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme

Sources : PCI © 2012
Réalisation & Conception GeoDev - Novembre 2018

Plan de zonage

Novembre 2018

Echelle 1/7000

REVISION DU POS EN PLU :
Prescrite le 09/12/10

Enquête publique du 08/01/18 au 15/02/18

Approbation par délibération du 26/11/18

CACHET

GeDev

AMENAGER DURABLEMENT LES TERRITOIRES DE DEMAIN